D.L. 13-VII-1946

Cette semaine dans POINT DE VUE

Le dernier bandit corse a quitté le maquis

« Crocodile », « Le Canard enchaîné » russe

L'ARMEE DU SALUT ELIT SON GENERAL

REPORTAGE ILLUSTRE SUR GEORGES BIDAULT

Le grand hebdomadaire illustré

Paris-presse

LE TEMPS QU'IL FERA : DEMAIN : Ciel variable, nuageux et averses. Vent d'ouest modéré. Température stationnaire

2 Francs

3e Année - N° 490 - St-Antoine

JEUDI 13 JUIN 1946

Dernière édition

ETAT DE SIEGE A NAPLES

où l'on redoute de nouveaux troubles

CEPENDANT, A ROME, LE CHEF DU PARTI RÉPUBLICAIN DEMANDE L'ARRESTATION DU "ROI" HUMBERT

ROME, 12 juin.

LE gouvernement italien, qui se prépare à tenir sa sixième séance en quarante heures, est extrêmement préoccupé par la situation critique à Naples. Les graves désordres qui se sont produits hier soir dans les rues ont fait sept morts et vingt-quatre blessés graves. On s'attend dans la journée à la proclamation de l'état de siège.

Depuis la fin de la matinée, des groupes de quatre ou cinq soldats sont placés dans toutes les rues de la ville, tandis que des camions de troupes armées de mitrailleuses légères sont stationnées dans tous les quartiers. D'importants renforts de carabiniers et des auto-mitrailleuses sont arrivés dans la ville.

Six chars armés de canons de 37 mm. ont été placés devant le foyer de la Croix-Rouge américaine.

Les autorités napolitaines craignent que de nouveaux troubles n'éclatent ce soir à l'occasion d'une manifestation des syndicats devant le Palais-Royal. Les monarchistes, déjà très excités parce qu'ils ont été empêchés, la nuit dernière, d'incendier les locaux du parti communiste, seraient décidés à briser cette démonstration.

On sait que les monarchistes ont des armes, puisqu'ils avaient, hier soir, répondu aux coups de feu de la police avec des armes automatiques.

De sévères mesures de police ont été prises sur les routes aboutissant à la capitale, notamment sur les voies Apienne et Casilina venant de Naples, afin d'empêcher notamment l'arrivée de manifestants napolitains.

D'autre part, vingt-huit personnes ont été blessées à Tarente, dont dix grièvement, au cours de violentes bagarres entre républicains et monarchistes. Les manifestants ont lancé des grenades et de nombreux coups de feu ont été tirés de part et d'autre. Une quinzaine d'arrestations ont été opérées. Les manifestations continuent.

Le Conseil des ministres, qui s'est réuni à midi, a été renvoyé à cet après-midi après une séance très brève. M. de Gasperi a reçu le marquis Falcone Lucifero, ministre de la maison royale, avec qui il s'est entretenu pendant cinquante minutes.

On pense que le marquis Lucifero a communiqué au président du Conseil la décision du roi.

Aucune déclaration n'a été faite à la presse.

Arrêtez Humbert...

La journée d'hier ayant été fête nationale, aucun quotidien n'a paru ce matin. Mais, dans la journée, la « Voce Repubblicana », journal républicain, invite le gouvernement à procéder à l'arrestation du roi Humbert et à son expulsion du territoire national.

M. Randolfo Pacciardi, chef du parti républicain, l'auteur de cet article, écrit notamment :

« M. de Gasperi doit se rendre au Quirinal et signifier au roi qu'il est déchu et que le seul chef de l'Etat est désormais le président du Conseil. Si le roi veut résister à la loi, c'est-à-dire au peuple, il faut l'arrêter et le conduire à la frontière. S'il organise ou laisse organiser quelque acte positif contre le nouvel Etat, il deviendra nécessaire, non plus de le conduire à la frontière, mais de le passer en jugement ».

Et M. Pacciardi conclut :

« Nous faisons appel au gouvernement et au peuple. Toute indulgence est désormais répréhensible, toute tolérance constitue un délit ».

Espresso déclare avoir appris de source monarchiste que le roi craindrait s'il quittait le pays, alors que le doute subsiste encore au sujet de la proclamation faite lundi par la Cour de Cassation, que « les monarchistes les plus ardents ne puissent voir là un coup d'Etat républicain, et réagir.

LE GRAND MUPHTI serait depuis deux jours l'hôte du roi IBN SEOUD

Avant de ranimer la guerre sainte, le retour du Grand Muphti en Asie Mineure a déchaîné toutes les polices et bien des diplomates. A Paris, une enquête est menée conjointement par les autorités anglaises et américaines. En Egypte, les agents des aérodromes donnent des détails contradictoires sur le passage du voyageur. Le ministre de l'Intérieur de Syrie multiplie les démentis...

Et en attendant on ignore toujours où se trouve le chef religieux des Arabes et sa propre famille, dit-on, est elle-même inquiète.

Néanmoins, bien qu'aucun communiqué officiel n'ait été fait sur les résultats des travaux des enquêteurs, on croit pouvoir reconstituer ainsi les grandes lignes du départ et du voyage : le Grand Muphti, non pas le 5 juin, mais le 31 mai, ayant réussi à tromper la surveillance de son « ange gardien », quitte, en voiture la villa de Louveciennes où il réside. Il gagne l'aérodrome où l'avion du service régulier d'Air-France attend. Il s'embarque avec un passeport établi au nom d'un sujet libanais, parfaitement en règle et qui lui fut apporté par un de ses anciens collaborateurs.

Un nom mystérieux

Le nom qui figurait sur ce passeport reste mystérieux. Les Egyptiens font état d'un voyageur du nom de Saad, qui n'aurait été autre que le Grand Muphti. D'autres dépêches assurent que le nom d'emprunt était Assarat et que le messager qui apporta le passeport est Musa el Alami, ancien conseiller légal de Esmin el Husseni, qui avait quitté la Palestine pour l'Europe il y a déjà plusieurs semaines. Il devait rencontrer le Grand Muphti.

Quoi qu'il en soit, l'avion fit escale au Caire, puis repartit bientôt pour Beyrouth, où une auto attendait le Muphti pour l'amener à Damas.

Enfin, selon l'important quotidien *Al Mizr*, le Muphti n'aurait passé que quelques heures à Damas, où il aurait eu des entretiens avec quelques leaders arabes. Il aurait quitté la capitale syrienne — probablement par avion — et serait depuis deux jours l'hôte, en Arabie séoudite, du roi Abdel Aziz Ibn Seoud.

Quant au démenti du gouvernement syrien au sujet de l'arrivée du Muphti, il s'expliquerait par la crainte que le gouvernement de Palestine ne réclame son extradition comme criminel de guerre.

«*Muphti contre pétrole*» insinue le « Daily Worker »

(DE NOTRE CORRESP. PARTIC.)

LONDRES, 12 juin (par tél.). — « On vous donne le Muphti, donnez-nous le pétrole. »

Voilà comment les communistes anglais du « Daily Worker » ne craignent pas d'expliquer cette affaire, qui fait couler beaucoup d'encre.

Le « Daily Worker » nous accuse d'avoir laissé échapper le Grand Muphti volontairement, après avoir négocié son escapade avec la Ligue arabe, en échange de concessions de pétrole en Irak et en Arabie séoudite.

Les autres journaux londoniens ne se hasardent pas à des explications aussi romanesques, mais — il faut bien le reconnaître pour désagréable que ce soit — la presse anglaise, dans l'ensemble, nous est défavorable dans ses commentaires sur ce sujet.

Les éditorialistes les plus soucieux de peser leurs termes disent que cette affaire vient « très inopportunément compliquer les relations franco-britanniques ».

Cependant le gouvernement britannique ne veut faire aucune déclaration officielle en réponse aux questions des journalistes.

Dans les milieux qui touchent de près au Foreign Office, on dit seulement, de façon officieuse, qu'on ne soupçonne pas du tout la bonne foi du Gouvernement français dans cette affaire. On suppose seulement qu'il y a eu négligence de la part de certaines autorités françaises subalternes.

LA C.G.T. DEMANDE

que la revalorisation des traitements et salaires prenne effet à dater du 15 juin

Le bureau de la C.G.T., qui s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Léon Jouhaux, s'est félicité de la convocation, pour le jeudi 13 juin, de la Commission nationale des salaires au ministère du Travail. Il a mandaté ses délégués conformément à la décision de la commission administrative, pour y défendre une augmentation immédiate des salaires, traitements et retraites, de l'ordre de 25 pour cent, avec effet à dater du 15 juin 1946.

A ce sujet, le bureau confédéral a reçu une lettre de la direction de la C.F.T.C. l'invitant à s'entretenir avec elle de cette question. Le bureau, unanime, a décidé de répondre aux dirigeants de la C.F.T.C. que la décision de la C.G.T. était définitive, qu'elle était différente de la leur d'une façon absolue et que la C.G.T. tenait avant toute chose à présenter et à discuter sa proposition avec le Gouvernement.

Le bureau confédéral a examiné le problème de la rentrée des cadres et ingénieurs dans le programme général actuel de sécurité sociale, en vue de la réunion du cartel des cadres qui doit se tenir à ce sujet demain après-midi.

Un avion militaire s'écrase au sol dans les Côtes-du-Nord

Neuf morts

DINAN, 12 juin. — Par suite du givrage, un avion militaire français s'est écrasé au sol hier après-midi au lieu-dit Cotquentel, en Pleudihen.

Six cadavres ont été retrouvés dans les champs environnants. Trois autres ont été retirés des débris de l'appareil.

L'unique rescapé, le lieutenant Pescheux, qui a été légèrement blessé, a dû son salut à son parachute. Ses malheureux compagnons n'ont pu utiliser à temps leur parachute, l'avion volant très bas et par temps bouché.

LE PRIX DU ROMAN D'AVENTURES A RENE GUILLOT

Le prix du Roman d'Aventures, qui n'avait pas été décerné depuis 1939, a été attribué aujourd'hui à M. René Guillot, écrivain colonial et régionaliste, pour son livre « Les Equipages de Peter Hill », par trois voix, contre deux voix à MM. René Escarpit et Yves Maurel, pour leur roman « L'Avion perdu ».

LE PRESIDENT TRUMAN OPPOSE SON VETO A LA LOI SUR LES GREVES

WASHINGTON, 12 juin. — La Chambre des représentants a confirmé le veto opposé par le président Truman à la loi Case sur les grèves.

Cette nouvelle a été accueillie avec une profonde satisfaction par les dirigeants syndicalistes.

M. LEON BLUM AU CONGRES DU PARTI TRAVAILLISTE

LONDRES, 12 juin. — M. Léon Blum, arrivé hier soir à Bournemouth, a occupé, ce matin, la place d'honneur à la conférence du parti travailliste, au premier rang des membres de l'exécutif, à la tribune, entre M. Laski et M. Bevin.

LE VOLEUR DU TRÉSOR DE HESSE DARMSTADT EST AUSSI UN FRAUDEUR

Le colonel J.W. Durant, récemment arrêté à Chicago avec sa femme, une capitaine des W.A.C., pour avoir volé une partie du fameux trésor de Hesse-Darmstadt, vient d'être aussi accusé d'avoir introduit frauduleusement aux Etats-Unis 106 diamants dont la police cherche à établir l'origine. On le voit ici, après son arrestation, dans le bureau de M. Leonarde Keeler, le fameux criminaliste, à qui l'on doit l'invention de l'appareil à « détecter le mensonge ».

Tandis que la France tente de n'être pas entraînée dans le "cycle infernal"

M. Van ACKER mène en Belgique la "bataille des prix"

après la baisse obligatoire de 10 %

(De notre correspondant particulier Ed. LEGUIL)

BRUXELLES, ... juin.

AU moment où la C.G.T. française demande une importante augmentation de salaires dont il faut reconnaître, sinon l'opportunité, du moins la légitimité, au moment où la France risque de se lancer dans le cycle infernal de la course des prix et des salaires, il est intéressant d'examiner le résultat de la politique menée par la Belgique, depuis octobre 1944.

M. Gutt, alors qu'il était ministre des Finances, avait procédé, aussitôt après la Libération, au retrait de tout l'argent qui n'était pas strictement indispensable, réduisant la circulation monétaire à trente milliards de francs belges.

Aujourd'hui, après bientôt deux ans de reconstruction, elle n'atteint que 72 milliards, qui sont couverts en or à plus de 50 p. 100. Quel pays, sinon les Etats-Unis, peut en dire autant ? Et encore cette couverture de 50 p. 100 est-elle sous-estimée, car des stocks d'or considérables se sont constitués clandestinement en Belgique.

L'inflation écartée, M. Van Acker a décidé de passer à la seconde phase du redressement : faire baisser les prix. La fameuse « bataille des prix », à laquelle nous assistons, est la seconde bataille de la carrière politique de M. Van Acker ; la première étant celle du charbon, dont l'issue est encore plus que douteuse.

Les mécontents

Les péripéties de cette bataille, vous pourriez les suivre en vous promenant dans les quartiers commerçants de Bruxelles. Les vitrines abritent une floraison d'étiquettes ; l'ancien prix, résolument barré — avec rage ou avec enthousiasme ? — surplombe le nouveau prix et l'avis : « Nous appliquons la baisse de 10 p. 100. »

L'impression de discipline générale est renforcée par la lecture de la presse. Seul l'organe de la vieille branche catholique, « La Libre Belgique », se cabre devant la politique de M. Van Acker. Tous les autres journaux soutiennent l'effort du Premier belge.

N'y a-t-il donc pas de mécontents ? Celui que les Belges appellent familièrement « Acille » (on sait que M. Van Acker zézaie légèrement) a-t-il su rallier tout le monde à sa politique ? Certes non !

Les ouvriers, dont les revendications concernant la hausse des salaires ont poussé le gouvernement à comprimer les prix, l'ont voulu accorder sportivement une chance au premier ministre ; mais les leaders syndicaux rappellent à tout instant que si la baisse des prix ne produit pas d'effets immédiats, ils réclameront une augmentation des salaires.

Les commerçants, eux, sont furieux et disent : « C'est très joli, très spectaculaire, la politique d'Achille, mais nous en faisons les frais ! »

La corporation des charbonniers, qui, dans ce pays, joue un rôle primordial, doit livrer ses produits avec 10 % de réduction ; mais le charbonnage producteur a été autorisé à maintenir son prix antérieur. La Société nationale des Chemins de Fer belges, quinze jours avant la baisse obligatoire des prix, avait augmenté ses tarifs de 50 %, ce qui lui a permis ensuite d'annoncer, elle aussi, qu'elle diminuerait ses prix de 10 %, pour aider M. Van Acker !...

Dans d'autres secteurs, le textile, par exemple, la baisse « à la source », c'est-à-dire chez le producteur, ne dépasse pas 4 % ; mais le détaillant ou le grossiste, lui, doit toujours présenter un prix inférieur de 10 %.

Ce sont donc les intermédiaires, les classes moyennes, spécialement fortes et nombreuses en Belgique, qui font les frais de ces mesures.

A l'assaut du marché noir

Alors beaucoup de Belges ne se gênent pas pour dénoncer, dans ces mesures, un phénomène de concentration capitaliste, aux dépens des classes moyennes.

Les partisans de M. Van Acker soulignent que la Belgique est surtout un pays exportateur et qu'il est capital pour elle d'éviter un accroissement du coût de la production. — ou alors il faudrait dévaluer. La dévaluation, si elle peut favoriser l'exportation, présente cette contre-partie redoutable de réduire le stock des devises étrangères.

Ainsi placé entre les exigences de la balance commerciale et les revendications des masses ouvrières, le subtile « Achille » a misé sur une politique de compression des prix pour tout concilier.

La compression des prix suppose la suppression définitive du marché noir. Pour obtenir ce résultat, M. Van Acker a décidé d'élargir le marché officiel. La ration de beurre sera portée à 450 grammes par mois (en plus de la graisse) ; celle de viande fraîche à 1 kilo 500 et celle de viande congelée à 750 grammes.

Parallèlement à cette liberté rendue, M. Van Acker a renforcé le contrôle.

Les services de contrôle publient chaque jour des bulletins de victoire : on a saisi, en tel point, 12.000 kilos de céréales, 7.000 mètres de tissus, etc... La gendarmerie a mis sous séquestre deux magasins de textiles et une bijouterie, à Bruges... même à Bruges, ville natale de M. Van Acker, dont les compatriotes sont bien étonnés d'avoir élu pareil « dictateur », car c'est le mot que ses adversaires lui décernent quotidiennement.

Peut-être les manières bourrues du Premier belge y sont-elles pour quelque chose : les œufs ayant disparu du marché, à la suite de la baisse de 10 p. 100, M. Van Acker se vit objecter qu'une maladie avait atteint les poules.

(Suite en page 2.)

L'« EUROPA » S'APPELLERA « LIBERTE »

Le paquebot allemand *Europa*, de 50.000 tonnes, attribué à la France au titre des réparations et destiné à notre grande ligne transatlantique Le Havre-New-York, arrivera à Cherbourg vendredi.

Par un heureux symbole, l'*Europa* s'appellera désormais *Liberté*.

LA CRISE GOUVERNEMENTALE *sera longue à dénouer*

et peut réserver des surprises

par Georges GARREAU.

LA Constituante n° 2 a pris possession du Palais-Bourbon. Elle a écouté sans enthousiasme, mais avec politesse, un discours de son doyen d'âge, un peu plus politique que ne le veut la tradition protocolaire.

Puis, elle s'est éparpillée dans les groupes. Résultat : la situation est, aujourd'hui, un peu plus confuse encore que la veille.

Cependant, le ministère Gouin a démissionné. Trop tôt, d'ailleurs, au gré des juristes. En effet, aussi longtemps que la moitié plus un des membres de l'Assemblée n'aura pas été validée, il n'y a pas de pouvoir législatif légal.

Tous les pouvoirs du Chef de l'Etat se trouvent ainsi entre les mains du doyen d'âge, contrairement à la tradition constitutionnelle.

Sans doute, le général de Gaulle avait-il créé le précédent en novembre dernier, mais ce n'était pas une raison pour commettre la même erreur.

Par ailleurs, le calendrier ne paraît pas devoir favoriser la constitution rapide du nouveau gouvernement. Les communistes ne devaient prendre position que le 15, il eût été logique de fixer à mardi prochain l'élection du président du Conseil.

Or, ce sera le 18 juin. Les fêtes commémoratives du célèbre appel du général de Gaulle — dont le nom fut, hier, unanimement acclamé par l'Assemblée debout — ne permettront pas de réaliser ce programme.

Et on voit mal comment M. Georges Bidault pourra dénouer une crise ministérielle en même temps qu'il recevra à Paris les délégués étrangers à la nouvelle conférence des Quatre.

M. Gouin n'a donc pas fini d'expédier les affaires courantes et le Conseil des ministres qui s'est réuni ce matin ne sera probablement pas le dernier.

La présidence de l'Assemblée

Pour occuper cette semaine, la chronique n'aura guère à se mettre sous la dent que les péripéties éventuelles d'une course à la présidence de la Constituante.

Le groupe socialiste était décidé, hier, à poser aujourd'hui la candidature de M. Vincent Auriol.

Le groupe M.R.P. pensait lui opposer celle de M. Francisque Gay.

Si les communistes votaient pour M. Vincent Auriol, le Rassemblement des gauches serait l'arbitre de l'élection. S'il se ralliait aussi à cette candidature, ne serait-ce pas la preuve qu'il existe une majorité de cartel des gauches capable de rejeter le M.R.P. dans l'opposition ?

Certains y songent et y travaillent activement en utilisant le ciment d'un anticléricalisme revigoré par une intervention trop ouverte du clergé dans les élections.

Les deux partis ont-ils vu le danger ? Toujours est-il que le M.R.P. n'a pas tenu ce matin la réunion au cours de laquelle il devait désigner ses candidats au bureau définitif de l'Assemblée. Elle était, assurait-on, ajournée à l'après-midi. Sans doute des tractations étaient-elles en cours loin des yeux indiscrets.

En attendant, le M.R.P. se prépare à prendre le pouvoir. M. Georges Bidault, très entouré, ne cachait pas qu'il était prêt à cumuler les fonctions de président du Conseil et de ministre des Affaires étrangères en se faisant doubler dans ces deux postes par un secrétaire d'Etat.

Très habilement, il laissait même entendre qu'au cas où il échouerait, il ne considérerait plus comme qualifié pour rester au Quai d'Orsay. Le M.R.P. réussira-t-il à former un cabinet tripartite ? Devra-t-il se rabattre sur un ministère homogène qui se contenterait du soutien intermittent des uns ou des autres ? Il faut qu'il s'attende à trouver quelques peaux d'orange traîtreusement jetées sous ses pas malgré le rationnement et l'absence de J3 au Palais-Bourbon.

Et déjà certains songent à un nouveau Conseil national socialiste et à de nouvelles prises de position.

DEMANDES D'INVALIDATION contre MM. Daladier et Paul Reynaud

Tous les bureaux de l'Assemblée constituante se sont réunis ce matin pour procéder à l'examen du dossier de validation des nouveaux élus.

Le dixième bureau a été saisi d'une protestation émanant du groupe F.T.P. et des associations de prisonniers de guerre contre l'élection de M. Daladier. Ils l'accusent d'avoir trahi les intérêts de la France. M. Benoit, communiste, a été nommé rapporteur.

Le sixième bureau a été saisi d'une protestation identique contre M. Paul Reynaud.

M. Quilici, député d'Oran, apparenté au parti paysan, a déposé une demande d'invalidation contre les onze députés de Constantine élus sur le programme du Manifeste.

Mais, sur les instances de hautes personnalités, il a retiré sa demande. Il se contentera d'interpeller le nouveau gouvernement, dès sa constitution, sur la politique qu'il compte suivre en Afrique.

Signalons parmi les parlementaires dont l'invalidation a été demandée : MM. Christians (Nord), Leonetti (Maroc), Pantaloni (Constantine).

Les ministres expédient les affaires courantes

Le gouvernement démissionnaire a tenu ce matin un Conseil des ministres pour l'expédition des affaires courantes.

— C'est le dernier, a précisé M. Defferre, ministre de l'Information, si le nouveau ministère est constitué avant mercredi prochain, sinon, nous nous réunirons encore le 19 pour continuer à expédier les affaires courantes.

Le Conseil a d'abord accepté les suggestions du général de Gaulle en ce qui concerne la manifestation au mont Valérien, où le premier résistant de France a l'intention de se rendre le 18 juin, entouré des membres du conseil de l'ordre de la Libération et de ses premiers compagnons, pour y allumer une flamme du Souvenir.

M. Moutet, ministre de la France d'outre-mer, a informé ensuite ses collègues des dons faits par le roi du Cambodge à la France pour les sinistrés.

Sur la proposition de M. Le Troquer, ministre de l'Intérieur, dix millions ont été accordés pour les secours de première urgence aux localités des Deux-Sèvres dévastées par les intempéries.

L'évasion du Grand Muphti

L'évasion du Grand Muphti a été ensuite évoquée, et M. Bidault a informé le conseil des demandes d'explications du gouvernement britannique. A ce propos, M. Le Troquer, ministre de l'Intérieur, a précisé les mesures qu'il avait prises contre les responsables.

A certaines questions posées par les journalistes à propos de la remise de la lettre de démission du gouvernement au doyen d'âge de la Constituante, plutôt qu'au président élu, le ministre de l'Information a indiqué que le président Gouin avait voulu se conformer au précédent créé par le général de Gaulle. Les ministres en avaient délibéré et c'est le gouvernement entier qui avait arrêté cette procédure.

Le commandant Bernicot "navigateur solitaire" arrive à Bordeaux

BORDEAUX, 12 juin. — On annonce l'arrivée à Bordeaux du commandant Bernicot, « navigateur solitaire ».

A bord de son cotre « Anahita », il a relié Pointe-Noire (Moyen Congo) à Bordeaux, en quatre-vingts jours de mer.

Avant la dernière guerre, le commandant Bernicot, qui est âgé de soixante-trois ans, avait déjà traversé l'Atlantique de New-York à Bordeaux, toujours seul sur l' « Anahita ».

La guerre interrompit ses audacieuses randonnées et son cotre resta embossé à la Mothe-Montravel, tandis qu'il préparait à Bergerac ses voyages ultérieurs.

WILLIAMS prochain adversaire de Cerdan est à Paris

Le boxeur noir américain Holman Williams, prochain adversaire de Cerdan, est arrivé ce matin à Orly avec trois heures d'avance. Perdu dans Paris, il n'avait, comme unique renseignement, qu'une étiquette fixée à la boutonnière de son imperméable portant l'inscription suivante : M. J. Longman, 13, Fg Montmartre. Après avoir rendu visite à « Paris-presse », il a repris sa promenade à travers Paris. Le voici demandant son chemin à un agent.

Le 18 juin, séance solennelle à la Constituante et défilés militaires dans Paris

Au cours du Conseil des ministres qui s'est tenu ce matin, le gouvernement a arrêté les détails des cérémonies commémoratives du 18 juin.

● L'après-midi, à l'Assemblée constituante, au cours d'une séance solennelle, le président du gouvernement prononcera un discours dans lequel il dégagera la haute signification de cette journée de commémoration.

● A 17 h. 30, à l'Arc de Triomphe, M. Félix Gouin, en présence des membres du gouvernement, ranimera la flamme sacrée.

● A 18 heures, sur l'esplanade des Invalides, revue et défilé auxquels participeront des éléments motorisés, de la cavalerie et de l'infanterie. Les éléments motorisés défileront ensuite sur le boulevard Saint-Germain jusqu'à la place Maubert ; la cavalerie suivra la place de la Concorde et la rue de Rivoli ; l'infanterie, qui comprendra notamment de jeunes recrues, suivra les grands boulevards jusqu'à la place de la République.

● A 22 heures, onze retraites aux flambeaux parcoureront les artères de Paris.

La manifestation du mont Valérien

● Indépendamment de ces manifestations, la cérémonie suggérée par le général de Gaulle comportera d'abord une première réunion à 18 heures à l'Arc de Triomphe. En présence des Compagnons de la Libération, le général de Larminat allumera à la flamme sacrée une torche qui sera aussitôt portée au mont Valérien et remise au général de Gaulle pour qu'à son tour il allume, à l'aide de cette torche, un brasier symbolique au pied du calvaire monumental élevé depuis quelques jours au sommet de cette colline, désormais lieu de pèlerinage.

Voulez-vous être invité chez Jules

En tête à tête avec les chansonniers et les artistes de la radio..... alors lisez Ploum Ploum qui organise un concours dont le règlement est publié dans chaque numéro.

Tous ceux qui écoutent la Radio lisent Ploum Ploum chaque mardi

COLISÉE-AUBERT-PALACE

EDWIGE FEUILLÈRE LUCIEN COËDEL GEORGES LAMPIN

Dans le CHEF-D'ŒUVRE de DOSTOIEWSKY Adaptation et Dialogues de Charles SPAAK

avec DEBUCOURT et SYLVIE avec GÉRARD PHILIPPE NATHALIE NATTIER · JANE MARKEN avec TRAMEL et MARGUERITE MORENO

Production Sacha Gordine

L'HEURE ZERO

GRAND ROMAN INÉDIT
PAR AGATHA CHRISTIE
Traduit de l'anglais par MICHEL LE HOUBIE

Paris-presse N° 13

Lady Camilla Tressilian et sa cousine, Mary Aldin, ont été très intriguées par le fait que Neville Strange, aperçu très connu en Angleterre, soit venu chez elles, à la Pointe-aux-Mouettes, avec sa seconde femme, Kay, alors qu'il savait y rencontrer sa première femme, Audrey. Elles prévoient des complications et des scènes... Surtout si l'on ajoute que le hasard, ou des intentions secrètes, réunissent à la Pointe-aux-Mouettes et dans les environs : un ancien soupirant de Kay, Ted Latimer ; un vieux et réputé juriste, M. Treves ; un brave garçon peu favorisé du sort, McWhirter ; un policier, M. Battle, et un ancien soupirant d'Audrey, Thomas Royde.

ILS approchaient et déjà on apercevait la maison, bâtie sur une sorte de plateau rocheux, dont deux des côtés s'enfonçaient à pic dans la rivière. Derrière, on voyait des jardins et des courts de tennis. Quant au garage, construit après coup, il était un peu plus loin, en bordure de la route.

— Je vais rentrer la voiture tout de suite, dit Mary. Je vous rejoindrai après. En attendant, voici Hurstall, qui va s'occuper de vous...

Hurstall, le vieux maître d'hôtel, salua Thomas comme un ami retrouvé.

— Nous sommes bien heureux de vous revoir, M. Royde, après tant d'années !... Et Madame sera bien contente aussi !... Je crois que vous rencontrerez tout le monde dans le jardin... A moins que vous ne préfériez monter d'abord à votre chambre...

Thomas déclina l'invitation et entra dans le grand salon dont la porte vitrée ouvrait sur la terrasse dominant la rivière et, plus loin, la mer. Il s'arrêta au milieu de la pièce, puis s'approcha de la fenêtre pour regarder, sans être vu, les deux femmes qui se trouvaient sur la terrasse. Elles y étaient seules. La première, assise sur la balustrade et adossée à une colonne, contemplait l'horizon. C'était Audrey. La seconde, allongée dans un fauteuil, ne la quittait pas des yeux. Celle-là ne pouvait être que Kay et Thomas la surprenait « au naturel », car, ne se sachant pas observée, elle ne prenait pas la peine de composer l'expression de son visage. Royde ne se piquait pas d'être particulièrement habile à lire dans les physionomies, mais, dès cet instant, il sut que Kay détestait Audrey. C'était écrit sur sa figure...

Quant à Audrey, les yeux perdus au loin, elle paraissait ne pas avoir conscience de la présence de Kay, ou plutôt la tenir pour parfaitement négligeable.

Il y avait sept ans que Thomas n'avait vu Audrey. Avait-elle changé ?

Il se posa la question et répondit oui. Elle n'était plus tout à fait la même. Non seulement elle était plus mince qu'autrefois, plus pâle, plus « éthérée », mais quelque chose en elle apparaissait nouveau, quelque chose que Thomas sentait nettement, mais qu'il lui était difficile de définir. Elle avait l'air de quelqu'un qui s'observe et se tient sur ses gardes, tout en surveillant avec une attention extrême ce qui se passe autour de lui. Elle donnait l'impression d'un être qui vit dans la hantise de voir surprendre son secret. Quel secret ? Thomas connaissait trop peu la vie d'Audrey en ces dernières années pour se risquer à conjecturer. Il s'était attendu à la retrouver avec quelques rides, un peu vieillie par le chagrin. La réalité était tout autre. Audrey faisait songer à un enfant qui, crispant sa petite main sur un trésor dérisoire, attire immanquablement le regard sur l'objet même qu'il veut cacher.

Les yeux de Royde se portèrent ensuite sur l'autre femme, la nouvelle Mme Strange. Une créature magnifique, Mary Aldin avait raison, mais probablement redoutable. « Je ne lui confierais pas Audrey, pensa-t-il, si je lui savais un poignard dans la main ! »... Et, pourtant, pourquoi aurait-elle haï la première épouse de son mari ? Audrey n'était-elle pas pour toujours sortie de l'existence de Neville ?

Des pas sonnèrent sur la terrasse et Neville tourna le coin de la maison. Il tenait un magazine à la main.

— Voici, dit-il, l' « Illustrated Review » Je n'ai pas pu trouver l'autre...

Alors, deux choses se passèrent simultanément : cependant que Kay disait : « Donne-le moi ! », Audrey, d'un geste machinal et sans bouger la tête, tendait la main...

Neville s'était arrêté à égale distance des deux femmes, cruellement embarrassé. Kay ne lui laissa pas le temps de parler. Manifestement très nerveuse, elle s'écriait, d'une voix irritée :

— Eh bien, Neville ! J'attends...

Surprise, Audrey tourna la tête et retira sa main.

— Excusez-moi, dit-elle, un peu confuse, j'avais cru que c'était à moi que Neville parlait...

La nuque de Neville — Thomas Royde le voyait le dos — s'empourpra. Puis, prenant son parti, il avança de deux pas, allant vers Audrey en lui tendant la revue.

Horriblement gênée, elle hésitait à la prendre

— Mais, dit-elle, je ne sais si...

Cependant, Kay, d'un brusque mouvement, repoussait son fauteuil en arrière et se levait. Elle se redressa, puis, tournant les talons, s'enfuit vers le salon.

Elle vint se jeter dans Royde avant qu'il eût eu le temps de l'éviter. Le choc la fit reculer. Elle leva le visage vers lui, tandis qu'il s'excusait, et il comprit pourquoi elle ne l'avait pas vu : ses yeux étaient pleins de larmes.

— Qui êtes-vous ? fit-elle.

Tout de suite, elle donnait elle-même la réponse.

— Ah, oui ! L'homme de l'archipel malais !

— C'est ça même ! Je suis l'homme de l'archipel !

— Vous avez bien de la chance ! s'écria-t-elle. C'est là-bas que je voudrais être ! Ou ailleurs, n'importe où ! Mais pas ici ! Je déteste cette saleté de maison ! Et tous ceux qui sont dedans !

(A suivre).

FAUTEUILS. DIVANS.
RUBIN FABRICANT SPÉCIALISTE
33 FAUB. S^T ANTOINE DANS LA COUR A GAUCHE
MÉTRO BASTILLE
CANAPÉS-LITS

PUNAISES RATS PUCES
DESTRUCTION GARANTIE
LABORATOIRES DESTRUCTA 106, RUE LAFAYETTE, PARIS-X^e PRO. 57-64

GODEFROY 34, rue Jean-Mermoz Rd-Pt Ch.-Él. 11 à 20 h.
BRILLANTS - ARGENTERIE
POUR TOUS VOS BIJOUX
23 Brillants - Montres - Argenterie Bd ITALIENS, ELIE (expert. grat.)
COMPTOIR PARISIEN
d'ACHATS de BIJOUX
5, Bd STRASBOURG - Métro : Strasbourg-St-Denis
POUR VOS VIEUX BIJOUX BRILLANTS Argenterie
27 Bd Italiens - Horlogerie Suisse
EXPERTISES GRATUITES

L. GUILLAUME 43e Ann. Tri. 14-02 58 bis, Ch.-d'Antin
RECHERCHES, ENQUÊTES, SURVEIL. PARTOUT
LUMO, Détective
TOUTES MISSIONS CONFIDENTIELLES
Enquêtes, Surveillances, Filatures
42, Chaussée-d'Antin (9e) - TRI. 66-06

Une affaire de BIJOUX est toujours délicate...
Consultez de confiance
MICHEL 6 Place Madeleine
2e étage (expertises gratuites)
C'EST TELLEMENT MIEUX !...

LA VERITABLE D.D.T.
PUNAISES - CAFARDS
TOUS PARASITES
FRANCO-AMERICAINE
INSECTICIDE 100 %
DESINSECTISATION A DOMICILE GARANTIE SANS EVACUER LES LOCAUX
2, RUE DE LONGCHAMP - NEUILLY MAI. 46-44

VENEZ VOIR nos STUDIOS COMPLETS
L'ENSEMBLE 4 Pièces en RONCE de NOYER VÉRITABLE 32.750
AU BOIS DORÉ
109 BOULEVARD DE SÉBASTOPOL PARIS 2e
MAISON FONDÉE en 1900
CHAMBRE Chêne, 3 portes glace : 17.500
CHAMBRE Ronce de noyer : 31.900
SALLE à MANGER : 19.500
MÉTRO : STRASBOURG-ST-DENIS

"J'ENVIE vos dents blanches votre haleine fraîche..."
"N'ENVIEZ PAS : faites la CURE COLGATE
La Crème Dentifrice Colgate, blanche et pure, blanchit les dents. Son merveilleux parfum de menthe rafraîchit la bouche et purifie l'haleine. Colgate ne sèche pas. Le matin et après les repas, lavez-vous les dents avec COLGATE.
Dès aujourd'hui commencez votre CURE COLGATE
Crème DENTIFRICE COLGATE
C'est un produit PALMOLIVE

SIMONO Pour vos bijoux et argenterie
24, rue du Faub.-Montmartre, 1er ét.

Paris-presse
Rédaction - Administration
Publicité
100, rue de Richelieu, Paris (2e)
Téléph. : RICHELIEU 81-55,56,57,58
Adr. télégr. : PARISPRES-PARIS

Le 11 juin 1946, « Paris-presse » a été tiré à 468.543 exemplaires.

Le directeur-gérant : Ph. BARRES

Imprimerie spéciale de Paris-presse, 20, rue Saint-Marc, Paris (2e).
R. BALLI, imprimeur.

1 2 3 4 5 6 — C

Samedi après-midi, au Palais du Luxembourg

Reprise de la Conférence des "4"

MM. Byrnes et Molotov seraient à Paris vendredi et M. Bevin samedi

Les ministres des Affaires étrangères de France, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., qui se réunissent cette semaine au palais du Luxembourg, trouveront la situation à peu près telle qu'ils l'ont laissée il y a un mois.

Toujours accompagné des sénateurs Connally et Vandenberg, M. James Byrnes arrivera probablement vendredi, précédé la veille de MM. Charles Bohlen, conseiller au département d'Etat et spécialiste des questions russes, et Michaël MacDermott, chef du bureau de presse du département d'Etat

C'est également vendredi qu'arriveront MM. Molotov et Bevin. Le secrétaire au Foreign Office, qui empruntera la voie des airs, sera accompagné de Mme Bevin et de MM. Oliver Harvey, sous-secrétaire adjoint au ministère, et Dixon, son secrétaire particulier.

La séance d'ouverture de la seconde session de la Conférence des Quatre est fixée à samedi après-midi.

Le rapport des adjoints

Depuis hier, les adjoints des ministres ont commencé à rédiger le rapport qui sera présenté à la Conférence des « Quatre ». Mais s'ils ont réussi à régler quelques points de détails, ils n'ont nullement fait avancer la solution des questions essentielles, sur lesquelles les quatre grandes puissances sont toujours divisées : Trieste, colonies italiennes et réparations imposées à l'Italie.

Signalons à ce sujet la protestation de l'Ethiopie contre la proposition française tendant à placer l'Erythrée sous mandat italien.

Le problème allemand

Reste à résoudre le problème allemand. Dans sa conférence de presse, M. Byrnes a déclaré, hier, que les Etats-Unis ne présenteraient pas de plan conjoint avec la Grande-Bretagne en ce qui concerne l'organisation fédérative de l'Allemagne.

Jusqu'ici, cependant, si les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France sont d'accord sur le principe d'un partage de l'Allemagne en Etats fédérés, ils n'ont pas encore discuté des modalités d'application. Or, des divergences de vues assez considérables sont à prévoir dans l'interprétation du principe, car tout dépend de l'étendue des pouvoirs qui seront attribués au gouvernement fédéral et du degré d'autonomie dont jouira chaque Etat allemand.

La guerre est déclarée à Londres entre le théâtre et la télévision

De grandes vedettes sont l'enjeu de la lutte

LONDRES, 12 juin (*par téléphone*). — Ivy Benson a reçu hier un ultimatum. Cette jolie danseuse devait apparaître dans des costumes fort coûteux au cours d'un programme de télévision organisé par la B.B.C. Mais la « Stoll Theatres Corporation » vient de lui signifier qu'elle serait bannie de la scène si elle se fait téléviser.

« Mon contrat, dit-elle, ne m'interdit pas la télévision. »

On lui répond :

« Votre contrat vous interdit d'apparaître personnellement, en tant qu'artiste, dans un rayon de moins de trois kilomètres de la scène où vous jouez habituellement. Alexandra Palace est à moins de trois kilomètres de Wood Green Empire. Est-ce qu'on apparaît personnellement quand on est télévisé ? C'est un point de droit à discuter. Nous en saisirons le tribunal. »

On ne sait pas dans quel costume Ivy Benson tentera d'attendrir ses juges. Mais on sait que les toilettes qu'elle doit porter au cours du programme de télévision lui coûtent plus de mille livres. Des nuances tout à fait spéciales ont été choisies.

Elle fait en ce moment même une dernière répétition à Alexandra Palace « à tout hasard », dit-elle...

La Stoll Theatres Corporation a vingt-quatre heures pour maintenir sa décision ou la modifier. On peut être certain que l'affaire rebondira. De gros intérêts sont en cause et l'issue de ce litige constituera un précédent important.

Les fonctionnaires de la B.B.C. sont inquiets et réservés dans leurs propos. Ils savent vaguement qu'il y a un conflit... La Stoll Theatres Corporation contrôle une quarantaine de théâtres londoniens, y compris le Stoll de Kingsway et le Coliseum.

Jean CASTET.

LES OUVRIERS D'INDRET MANIFESTENT CONTRE LA VIE CHERE

NANTES, 12 juin. — Le personnel de l'arsenal d'Indret a quitté le travail, une demi-heure avant la sortie habituelle de l'établissement, pour manifester contre la vie chère.

mots croisés

PROBLEME N° 366

HOR. — 1. Prudence. Adverbe. — 2. Fluide. Circonscription. — 3. Détour. Note. — 4. Choses latines. Sans mouvement. — 5. Ils rauiment les esprits. Air grec. — 6. Unique. Soutien. — 7. Eu épelant : enlevé. Temps froid. Romancier. — 8. Décernés. — 9. Ancien nom d'une grande île. Vendre trop cher. — 10. Ils viennent après le potage. Habitudes.

VER. — I. Inviolable. Fleuve allemand. — II. Direction du vent. Mesure. — III. Large écriture. Liaison. — IV. Prénom masculin. — V. Ecrivain allemand. — VI. Saint non canonisé. Frustré. — VII. Greffe. Tamis. — VIII. Rongeurs. — IX. Solen. D'un auxiliaire. — X. Préexistants.

Solution du problème n° 365

HOR. — 1. Kilomètres. — 2. Animation. — 3. Nivernaise. — 4. Omessa. — 5. Do. VI (Charles VI). — 6. Ath. Usages. — 7. Miami. Mûre. — 8. Bétons. En. — 9. Enserrer. — 10. Sort. Piété.

VER. — I. Kano Ambes. — II. Inimitié. — III. Live (Tite Live). Hâter. — IV. Omesd. Mont. — V. Marsouins. — VI. Etna. Sep. — VII. Tia. Dam. Ri. — VIII. Rois. Guère. — IX. Ens. Vernet. — X. Elise. Ré.

LOTERIE NATIONALE
Tirage de la 15e tranche
ce soir à 20 h. 30
au Palais de Chaillot
Spectacle cinématographique
« LES MUSICIENS DU CIEL »
avec Michèle Morgan, Michel Simon et René Lefèvre
Entrée gratuite

POUR TOUS VOS VIEUX BIJOUX
48, Anciens et Modernes au mieux R. DE LA CHAUSSEE-D'ANTIN

TAPIS Vente Exceptionnelle ORIENT ET HAUTE LAINE et 1 b. chinois 2.80 × 3.80
HACHFI, 79, Fg. St-Honoré

LES MEILLEURES MONTRES FRANÇAISES
Avec Bulletin de Garantie
AU PRIX DE LA TAXE
HORLOGERIE
19, RUE DE LA ROQUETTE (Me BASTILLE)

3, r. AUBER (OPÉRA) TOUS VOS BIJOUX AU MAXIMUM COMPTOIR des PRÉCIEUX

ANY
6, Avenue de St-OUEN
MÉTRO LA FOURCHE
ROBES depuis 1.295 f.
JAQUETTES depuis 2.500 f.
CHOIX DE MANTEAUX, ROBES, ENSEMBLES et TAILLEURS
BONS DE LA SEMEUSE ACCEPTÉS

Pour vos vieux Brillants BIJOUX
9 RUE DANIELLE-CASANOVA (Opéra) ex-77, rue des Petits-Champs (Magas.)

POUR VOS BIJOUX VOYEZ HIRSCH 10, R. CHAUSSÉE D'ANTIN
PROV. 29-90 PRÈS BOULEVARDS EN BOUTIQUE

OFFICIERS MINISTERIELS
A adj. Ch. Not. 25 juin 1946, à 14 h.
MAISON DE RAPPORT A PARIS XVIe
AVENUE DE VERSAILLES, 186
ET 101, RUE BOILEAU
Rev. Br. 85.983. Mise à prix : 950.000 fr.
Me PRUD'HOMME, not., 50, r. Et.-Marcel

La bataille des prix en Belgique

(Suite de la première page)

Sans être dupe, il répondit, au cours d'une conférence de presse : « Les ordres ont été donnés, et je vous garantis que les poules se porteront bien... »

Sa profonde connaissance du peuple belge lui permet de dépister les fraudes ou les détours. Souvent, désarmés par tant d'astuce, les commerçants sourient, s'avouent vaincus et rabattent leurs prix.

Objectivement, on peut penser que la baisse obligatoire de 10 p. 100 est peut-être un peu prématurée, dans l'état actuel du marché. Sa réussite exige l'abondance, et le gouvernement semble l'avoir bien compris, puisqu'il vient de diminuer au maximum les formalités d'importation.

Ainsi, les produits étrangers, largement répandus en Belgique, mettront les stockeurs clandestins dans l'alternative suivante : écouler leurs marchandises ou consentir à leur ruiné.

Tout en dirigeant l'économie, l'homme d'Etat socialiste qu'est M. Van Acker cherche à rétablir, au plus vite, le jeu de la loi de l'offre et de la demande. C'est un exemple à méditer.

E. L.

M. HOOVER : La crise mondiale du ravitaillement pourra être surmontée en septembre

MONTEVIDEO, 12 juin. — « La crise mondiale du ravitaillement pourra être surmontée en septembre prochain si le volume actuel des expéditions de denrées américaines se maintient », a déclaré à la presse le président Hoover.

Il a souligné ensuite que le Canada, les Etats-Unis, l'Australie et l'Argentine devaient à eux seuls fournir 90 pour 100 du ravitaillement mondial.

POUR PROTESTER CONTRE LE MANQUE DE FARINE, LE MAIRE DE BAYONNE DEMISSIONNE

BORDEAUX, 12 juin (dépêche de « Paris-presse ».) — On sait que depuis la fin de la semaine dernière les populations des Basses-Pyrénées ont dû subir une importante diminution de la ration de pain. M. Brana, maire de Bayonne, pour protester contre l'imprévoyance et le désordre des services nationaux qui assurent la répartition du ravitaillement, a offert sa démission au préfet.

LES BOUCHERS CHARENTAIS SONT POUR LE COMMERCE LIBRE DE LA VIANDE

BORDEAUX, 12 juin. (Dép. « Paris-presse ». — Environ 300 bouchers charentais ont adopté un ordre du jour demandant que le prochain gouvernement prenne des mesures pour le retour à la liberté totale du commerce de la boucherie.

Voleur et fraudeur...

LE COLONEL DURANT AVAIT INTRODUIT EN CONTREBANDE 106 DIAMANTS AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON, 12 juin. — Une nouvelle charge pèse sur le colonel Durant, qui, il y a quelques jours, avait été arrêté ainsi que sa femme, à Chicago, pour s'être approprié une partie du trésor de la famille de Hesse-Darmstadt.

La douane américaine vient, en effet, d'annoncer que le colonel avait introduit en contrebande aux Etats-Unis 106 diamants, dont l'origine n'a pas été établie. Le ministère de la Guerre a déclaré que ces diamants ne sauraient faire partie dse joyaux de Kronberg, ceux-ci ayant maintenant été récupérés en totalité.

Voici comment a éclaté l'affaire : le colonel Durant avait demandé à un courtier de vendre les pierres. Mais un acheteur, après avoir signé un chèque de 6.379 dollars, montant du prix de 70 diamants, d'un poids de 49 carats, avait fait opposition au paiement de ce chèque et avait averti les services douaniers.

Le courtier avait rendu les diamants à Durant, qui était allé les déposer à la douane, avec ceux qui lui restaient, sauf quatre qu'il avait confiés à un docteur de Chicago pour les négocier, et que celui-ci a restitué plus tard.

La douane n'avait pas avisé l'armée de cette affaire, qui n'a été révélée que lorsque le scandale de Kronberg eût été rendu public. (*U.P.*)

TROMPEE, UNE FEMME TUE SON MARI

TOULON, 12 juin. (Dépêche « Paris-presse ».). — Un drame ayant pour mobile l'intérêt et la jalousie s'est déroulé 4, rue Danton. Le chevillard Louis Gardonne, demeurant à la Valette, avait une maîtresse, Lydia Barsotti. Lasse d'être trompée, Mme Gardonne se rendit vers midi au domicile de sa rivale.

Dissimulée sur le palier, elle attendit l'arrivée de l'infidèle et quand le chevillard apparut elle eut avec lui une vive discussion puis le tua d'une balle de revolver en plein cœur. Elle a été arrêtée.

DEVANT LA CHAMBRE CIVIQUE

L'affaire Ajalbert remise pour la cinquième fois

par suite de la maladie du prévenu

L'écrivain octogénaire Jean Ajalbert, qui vota au dernier Goncourt de l'occupation pour Philippe Henriot, est poursuivi devant la Chambre civique de la Seine autant pour son comportement général en la présence de l'occupant que pour ses écrits.

Hospitalisé à Cahors, il a vu, à quatre reprises successives, son procès renvoyé. L'affaire était une nouvelle fois citée aujourd'hui.

Le président Hude, lassé de devoir reporter perpétuellement sur son calendrier la date de ce procès, a chargé le commissaire du Gouvernement Strauss de faire procéder à une enquête sur l'état du malade. Si la santé de l'accusé ne permettait que peu d'espoir d'amélioration, la Cour de Paris se dessaisirait de l'affaire au bénéfice de la Chambre civique d'Agen.

POUR EVITER LA GREVE DES MARINS AUX ETATS-UNIS

le gouvernement dirigerait les négociations

WASHINGTON, 12 juin. — Le gouvernement a décidé de diriger lui-même les négociations avec les syndicats de marins, au sujet des menaces de grève prévue pour le 15 juin.

D'après le *New York Times*, qui donne cette information, le gouvernement étant propriétaire de 2.400 navires sur les 3.100 qui composent la flotte marchande américaine, il semble normal qu'il négocie directement avec les syndicats, à la place des Compagnies de navigation qui ont pris part, jusqu'ici, aux négociations, en raison également du fait que celles-ci affrètent les navires du gouvernement qui viennent ainsi s'ajouter aux leurs.

Pas de frontière fermée pour... l'or

BORDEAUX, 12 juin. (Dépêche « Paris-presse ».) — Les monnaies d'or qui font prime et permettent, sur les marchés clandestins du change, de jolies opérations, poursuivent leur va-et-vient constant par le monde, sans se soucier des règles difficiles de la circulation actuelle.

Un simple soldat, en permission à Hendaye, a été trouvé à la frontière, par les services de la douane, porteur d'un kilo d'or en pièces mexicaines et en dollars. Cet or, qui appartenait à un trafiquant fort connu, était venu d'Amérique en passant par le Portugal et l'Espagne.

Le trafiquant, dont on tait le nom, a dû transiger avec la douane. Il espère, la prochaine fois, être plus heureux.

bourse de Paris (CLÔTURE) 12 JUIN

La réserve du marché est faite de confiance en l'avenir. La tendance boursière est incontestablement irrégulière mais l'activité générale est aisément alimentée dans tous les groupes et la fermeté l'emporte dans la plupart des cas. Sont particulièrement entourées, les métallurgiques, avec les automobiles en flèche, ainsi que certaines valeurs d'électricité (C.G.E.) et de produits chimiques (Cotelle). Les tassements diminuent par contre parmi les banques et les charbonnages. Internationales discutées avec un repli sensible de la De Beers.

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 % perpétuel	96 90	96 85
5 % 1920	145 20	144 55
3 1/2 % Amort. 1942	100 30	100 30
3 % Amort. 1942	94 55	94 65
3 % Amort. 1945	93 85	93 85
Crédit Nat. Janvier 1948	5010	5080
Crédit Nat. décemb. 1943	10110	10110
S. N. C. F. 4 % 1941	1030	1028
Banque de France		
Banque de l'Indochine	8550	8375
B. N. C. I. Promesses	960	970
Banque Paris-Pays-Bas	1175	1160
Banque Union Parisienne	755	770
Compt. d'Escompte. Prom.	1740	1740
Crédit Commercial France	1360	1300
Crédit Industriel	910	905
Crédit Foncier	5875	5400
Crédit Lyonnais. Promess.	1770	1770
Société Générale. Promess.	1900	1905
Société Marseillaise Créd.		
Suez (action)	46000	46300
Métropolitain	1150	1150
Nord	1515	1520
Tram. Indoch. Joules		4300
Lyonnaise des Eaux	1220	1187
C. P. D. E.	1500	1498
Générale Electricité	4595	4686
Energie Industrielle	1470	
Union d'Electricité	700	700
Ecl. Ch. et Forc Motr.	1340	1335
Gaz et Electr (Béunis)		660
Gaz France et Etranger	1405	1415
Chantiers de St-Nazaire	2290	2290
Fives-Lille	1635	1650

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Forges Nord-Est	1615	1650
Denain Anzin	3015	3045
Peugeot	1710	1770
Schneider	3900	3925
Courrières	624	604
Lens	787	751
Le Nickel	2825	2810
Penarroya	935	900
Française des Pétroles	2960	2965
Gafsa	4450	4400
Air Liquide	1570	1545
Ugines	1410	1400
Kuhlmann	1910	1905
Péchiney	2289	2300
Rhône-Poulenc	1920	1905
Saint-Gobain	3573	3530
Chargeurs Réunis	3450	3600
Brass. Quilmès	27100	
Raffin. Say	1230	1222
Poliet et Chausson	3155	3130
Piant. d'Hévéas	1025	1012
Afrique Occidentale	7400	
Canadian Pacific	1618	1620
Rio Tinto (d)	4520	4575
Royal Dutch (400)		

MARCHE DES COURTIERS

Cambodge	1795	1780
Padang	1760	1775
De Beers	7825	7700
Shell Transport	1562	1545
Orown Mines	2650	2655
Rand Mines	2720	2690

Sport partout...

LA FIN D'UN BEAU RÊVE... EN COUPE DAVIS

Manque de ressources physiques chez nos champions de la raquette

Voilà la vraie cause de leur défaite par les Yougoslaves

Nous voici éliminés de la compétition en zone européenne après avoir pris une avance de deux points au cours d'une première journée d'épreuves.

Coup dur, en vérité. Il s'agit maintenant d'en rechercher les causes.

Faut-il, comme beaucoup le proclamaient au stade Roland-Garros après la défaite de Pétra par Puncec, rendre Brugnon et Cochet responsables de notre défaite pour n'avoir pas présenté en double l'équipe Pétra-M. Bernard ?

Ce n'est pas notre avis. On a beau dire que cette formule s'indiquait et que son application eût assuré notre victoire sur la Yougoslavie au second jour du tournoi, on ne prouve rien, ou plutôt on juge une cause sans en connaître tous les éléments.

Car enfin, s'imagine-t-on que Brugnon et Cochet n'aient point songé à mettre en jeu l'équipe Pétra-M. Bernard ? Les croit-on si stupides ? Mais oui, ils y pensèrent, seulement ils se trouvèrent devant ce fait que ni Pétra ni Bernard n'étaient, physiquement, en état de jouer la partie en question, cela de l'avis du masseur spécialiste Straboni, chargé de les soigner.

« Pétra aurait gagné la partie sur une jambe », me répliqua hier un interlocuteur à qui je faisais part de cette observation. J'avoue que la force de cet argument me laisso coi et je renonçai à pousser plus loin la discussion.

Parlons sérieusement. Ne pouvant, en conscience, utiliser en double Pétra et M. Bernard, le capitaine de l'équipe de France et son conseiller technique firent pour le mieux en mettant en jeu l'équipe Pellizza-Destremau. Et si le premier n'avait été, une fois de plus, si inférieur à lui-même, le double passait à notre actif.

BRUGNON ET COCHET HORS DE CAUSE

Qu'on n'incrimine donc pas ceux qui n'ont rien à se reprocher. La véritable cause de notre défaite se découvre très nettement en dehors de Brugnon et de Cochet. Comparez simplement la condition physique des deux joueurs yougoslaves et celle de nos représentants et vous saurez exactement à quoi vous en tenir.

Que faut-il pour battre des joueurs aussi solides et aussi réguliers que le sont Mitic et Puncec ? Il faut, soit un adversaire qui les surpasse dans leur propre manière comme l'était, par exemple, René Lacoste, soit un génial mystificateur comme l'était Henri Cochet, soit, enfin, un joueur capable, comme l'était Jean Borotra, de démolir leur mécanisme à grand renfort de volées.

Or je ne sache pas que Pétra et M. Bernard s'apparentent, par leur manière, à Lacoste non plus qu'à Cochet. Ils tiennent plutôt de Borotra et, par cela même, il leur faut, quand ils ont affaire à des renvoyeurs de balles aussi puissants que les deux Yougoslaves, consentir une énorme dépense de force physique.

LA VRAIE CAUSE DE NOTRE DEFAITE

Tournons court. Si nous avons été battus par la Yougoslavie, c'est purement et simplement parce que ses deux champions se présenteront dans une condition physique très supérieure à celle de leurs adversaires. Aussi bien, est-il certain que pour s'assurer cet avantage ils firent ce qu'il fallait faire tandis que nos représentants...

Ch. GONDOUIN.

Services perdus :
Y. Pétra, 11 ; M. Bernard, 10 ; F. Puncec, 8 ; D. Mitic, 7.

Doubles fautes :
F. Puncec, 7 ; Y. Pétra, 5 ; M. Bernard, 1 ; D. Mitic, 1.

Jeux blancs :
Y. Pétra, 4 ; F. Puncec, 2 ; D. Mitic, 2.

Aces :
Y. Pétra, 6 ; D. Mitic, 1.

Au tour de Matheu...

AGEN, — Sollicité déjà par M. Duvernois, de Romans, le troisième ligne international Jean Matheu est allé, pendant les fêtes de la Pentecôte, à Castres, où des propositions très intéressantes lui auraient été faites par les lainiers du cru. Mais Matheu n'a pas fait connaître jusqu'à présent sa décision définitive. — J. R.

Coup de Gong

● *Germain Perez rencontrera Ben Omar dans la première quinzaine d'août.*

● *Vendredi, Walzack descendra en Arles pour entraîner Mastrantuano pour son combat contre Omar Kouidri.*

"Jo LONGMANN, 13 fg. Montmartre, Paris"

Mais c'est à "Paris-presse" que fut "livré" le boxeur noir Holman WILLIAMS

Le match Cerdan-Williams aura lieu le 28

« Américaine de 50 kilomètres entre Holman Williams et les journalistes », tel pourrait être le titre du film de la matinée du futur adversaire de Cerdan.

Arrivé ce matin, à Orly, à 8 heures 30, c'est-à-dire avec trois heures d'avance, l'avion qui le transportait ayant battu tous les records, Williams était aussitôt kidnappé par les cinéastes et devait, bon gré mal gré, se prêter à leurs nombreuses exigences, tandis que Jo Longmann se dépensait sans compter entre le téléphone et l'hôtel où doit descendre l'Américain.

Perdu, ne parlant pas un mot de français, Holman Williams possédait pour tout renseignement une étiquette fixée par les expéditeurs au revers de son imperméable et portant la mention :

« Jo Longmann, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris. »

La première visite de Williams a été pour « Paris-presse », où l'amenèrent de fidèles lecteurs recontrés à l'aérodrome.

« CERDAN ? TRES BIEN. »

Holman Williams porte une balafre sur le front qui ne paraît que récemment cicatrisée. Pourtant, elle date de décembre 1939 et est l'œuvre de Charlie Borelli.

Le noir, très avenant, répond de bonne grâce à toutes nos questions.

— Avez-vous entendu parler de Cerdan ?

— Oui, par les Gi's, de retour d'Europe. Ils m'en ont dit grand bien.

— Comment se fait-il que vous n'ayez jamais rencontré Tony Zale, Grazziano ou La Motta ?

— Ces trois hommes m'ont toujours évité. La Motta, cependant, avait consenti à me rencontrer mais ses prétentions étaient un peu fortes. Ne désirait-il pas toute la bourse ou presque pour lui ?

— A votre avis, quel est le meilleur poids moyen américain ?

— La Motta, si je ne dois parler de moi-même.

« J'AI 31 ANS. »

— Etes-vous marié ?

— Oui. J'ai trois enfants, deux garçons et une fille. Je me suis marié à 17 ans. Je suis âgé de 31 ans. Je vis à Chicago. Je mesure 1 mètre 75 et pèse 160 livres (72 kilos 570).

Ajoutons que Holman Williams arrive directement du camp d'entraînement de Joe Louis. Il pense que ce dernier conservera son titre en battant Billy Conn par k.o. en moins de cinq reprises.

Williams, qui se repose aujourd'hui... d'une excellente traversée, n'a qu'un désir immédiat : assister au fil mdu match Cerdan-Charron tourné par « Film de France ».

A demain donc les choses sérieuses puisque, demain seulement, le noir mettra les gants

223 COMBARTS... 17 DEFAITES

Sa carrière se résume en peu de mots : comme professionnel, 223 combats disputés ; 17 défaites seulement. Son dernier match : le 24 mai, à Chicago, où il battit aux points le mi-lourd Sunnefield.

LE 28 JUIN

Enfin, annonçons que le match est remis au 28 juin et que le noir américain s'entraînera demain au Palais des Sports.

Cette remise a été volontiers acceptée par Marcel Cerdan, qui abandonne toutes ses exhibitions pour se présenter dans sa meilleure forme.

Après tous ces renseignements fournis par Williams lui-même dans nos bureaux de « Paris-presse », Jo Longmann, qui avait retrouvé la trace de son « pensionnaire », en prit possession avec le sourire.

C.-W. HERRING.

PAINTENDRE gagne sans brio

Peu de monde au Central, hier soir. Vaudrey et Kovalevski se contrèrent assez durement. Félix ne donna pas ce qu'on était en droit d'attendre pour sa rentrée. Son seul travail fut ses accrochages. Son adversaire, Paintendre, ne fit pas mieux, mais mena le combat. Blessé à l'arcade sourcilière gauche, au 7e round, Félix resta dans son coin à l'appel du 8e.

15.000 spectateurs... 12 millions de recette... ...prévisions pour CERDAN-WILLIAMS

L'excellente visibilité de toutes les places du Stade Roland-Garros va permettre aux organisateurs du match Cerdan-William d'établir un tarif de places pour un véritable gala.

En effet, si les places s'échelonneront de 100 à 2.000 francs, il n'y aura que très peu de places populaires qui seront, précisons-le, des places debout.

Environ 15.000 spectateurs sont prévus, se répartissant comme suit dans les différentes catégories :

2.270 places à 2.000 fr. ; 1.620 laces à 1.500 ; 2.395 à 1.000 ; 1.257 à 800 ; 3.531 à 600 ; 944 à 400 ; 944 à 300 ; 727 à 200 et 1.000 (debout) à 100.

De plus, il y aura 250 journalistes, une tribune officielle avec 442 places..., ce qui assure plus de 15.000 spectateurs à cette grande rencontre.

Un rapide calcul permettrait de penser qu'une recette dépassant les 13 millions pourrait être envisagée... mais il y a les inévitables invitations qui sont — hélas !... vous diront les organisateurs — nombreuses, trop nombreuses et, il est raisonnable de n'envisager qu'une recette approchant les douze millions...

Jean LAPEYRE.

Le championnat des poids mouche remis au 10 juillet

LONDRES. — Le championnat du monde des poids mouche, primitivement fixé au 26 juin, a été reculé au 10 juillet. Ceci à la demande de Jackie Paterson — qui défendra son titre contre Joe Curran — et du fait des blessures reçues aux arcades, lors de son combat avec Rinty Monoghan.

Aux 8 heures d'AGEN

V